



Fédération Nationale du Mérite Maritime Section de Seine Maritime - Délégation de Dieppe

Destinataires : Bureau de Seine Maritime du Mérite Maritime,
et adhérents de Dieppe ayant une messagerie internet.

Trois nouvelles médailles à DIEPPE

Un dieppois promu au grade d'Officier, deux autres nommés Chevalier.

André HAMEL Responsable de la Délégation de Dieppe de la Fédération Nation du Mérite Maritime, section de Seine Maritime, et ses adjoints, ont l'honneur de vous annoncer que par **décret du 02 juillet 2019** pour promotion du 14 juillet 2019, trois dieppois ont été promus ou nommés :

- Michel FORMENTIN promu au grade d'officier,
- Laurent BEVEN et Michel DUCHAUSSOY, nommés Chevalier de l'Ordre du Mérite Maritime.

Un responsable associatif d'un dévouement hors pair.

Le premier récipiendaire est **Michel FORMENTIN**. Il est "Vice Président de l'Association des pensionnés de la marine marchande Dieppe/Le Tréport. Il est également membre actif, assidu et participatif de la Fédération Nationale du Mérite Maritime, section de Seine Maritime, membre de l'Amicale dieppoise des marins et marins anciens combattant affiliée à la FAMMAC et membre du Cercle Maritime de Dieppe.

Il fut Vice Président la CAF du secteur maritime dans les années 80 et membre de la commission régionale de la coquille St Jacques dans les années 1990 en relation avec le Secrétaire d'Etat à la mer.

Sa carrière débuta à la pêche et, ensuite, au cabotage où ses services furent appréciés. Puis recruté au « Pilotage de la Seine / Dieppe » il exerça successivement les fonctions de Chef mécanicien et Patron de la pilotine de Dieppe, son habilité fut immédiatement reconnue. Nuls autres que les marins savent que, par mer houleuse, vent et gros temps la vie du pilote tient à la dextérité du patron de la pilotine en lequel il a entière confiance. André HAMEL a écrit dans son dossier : « Il est parfois des actes de courage répétitifs qui ne font l'évènement, sur le moment, que dans la presse locale mais qui, à force d'être récurrents, tiennent de l'exploit, de l'abnégation et du sens marin et il convient pour le Conseil de l'Ordre d'en tenir compte dans ses nominations ».

Michel FORMENTIN s'est impliqué également au niveau de l'enseignement maritime pour les jeunes afin de leur transmettre son savoir sur la place de Dieppe, en mission pour le lycée Maritime Anita Conti de Fécamp.



En première ligne d'un fait maritime qui aurait pu être fatal.



Le deuxième récipiendaire est **Laurent BEVEN**. Le 25 janvier 1990, à 11H15 le Ferry « CHARTRES » appareille de Newhaven par force 7/8. Vers 12H30 la situation passe à force 12 avis d'ouragan, la mer grossit très vite. Le ferry fait du sur place avec des creux et lames énormes. Tout à coup, le navire se trouve face à un « mur d'eau » qui fait exploser plusieurs sabords avant dont le sord central de la passerelle. Celle-ci est inondée, les hommes sont projetés dans tous les sens, les pupitres de commande sont envahis d'eau, les courts circuits se succèdent, les moteurs stoppent, la barre est hors service ainsi que les instruments de navigation. Un SOS est lancé.

André HAMEL a écrit dans son dossier : « Laurent BEVEN est de quart à la passerelle. Le ferry est balloté dans tous les sens, on est à deux doigts du naufrage. L'équipage, tant au pont qu'à la machine garde son sang froid, notamment le Commandant et le lieutenant de quart Laurent BEVEN sur la passerelle.

Les moteurs sont relancés rapidement mais le navire ne peut être manœuvré que par la barre de secours. Il rallie le port de Dieppe à 20H15 mais heurte la jetée ce qui provoque une importante voie d'eau à bâbord avant. Avec l'aide des remorqueurs il réussira in extremis à rejoindre son poste à quai, et prendra une gîte qui ira jusqu'à 17°. L'arrivée d'un groupe de pompes des Abeilles le lendemain et le renfort des pompiers permettra de redresser le navire permettant l'intervention des plongeurs qui limiteront la voie d'eau jusqu'à réparation définitive) ».

Durant cet événement de mer, Laurent BEVEN, a fait preuve d'un sang froid remarquable qui a été mis en évidence dans son dossier par André HAMEL et considéré par le Conseil de l'Ordre comme un « mérite particulier » maritime important justifiant cette nomination.



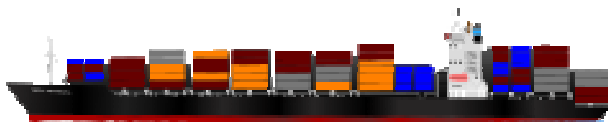
Incendie, voie d'eau, naufrage, il aura survécu à tout.

Le troisième récipiendaire est **Daniel DUCHAUSSOY**. En 1974, matelot sur le St Florent, un feu se déclare à la machine, malgré le courage des cinq hommes, ils finiront par évacuer, mais le chalutier en feu, dérivera sans cesse vers leur Bombard. Ils seront récupérés au bout de huit heures.

André HAMEL soulignera particulièrement dans son dossier qu'en 1976, à une vingtaine de milles au Nord de Dieppe, le chalutier "MARIE ROSE ROBERT" tape durement dans le mauvais temps provoquant une voie d'eau qui stoppera le moteur. Un mayday sera lancé. Le chalutier "VERGOYER" présent sur zone, réussira à prendre le "MARIE ROSE ROBERT" en remorque et put, in extremis, le ramener à Dieppe. L'équipage, grâce à son abnégation, son courage et à sa capacité d'aller au bout de ses forces physiques pour continuer à écoper, en sortira épuisé mais sauf.



Ensuite, Daniel DUCHAUSSOY fera une longue carrière au transmanche où il donnera toujours satisfaction à ses employés.



Puis à la fermeture de la ligne Transmanche, il embarquera à la CMA CGM sur les « porte-conteneurs » géants où ses qualités furent également appréciées au point que de Timonier il finira « Assistant Officier Pont ».

Félicitations à tous trois, qui ont fait preuve de compétence, de courage et d'abnégation avec l'humilité qui caractérise toujours les vrais marins. L'un est déjà et les deux autres adhéreront à la FNMM.

Ainsi qu'il est de règle au Mérite Maritime, ces trois récipiendaires recevront leur croix par le « parrain » de leur choix « au lieu qu'ils choisissent eux-mêmes » sans influence d'aucune sorte. Ils ont été informés de toutes les possibilités qui s'offrent à eux.

André HAMEL

Délégué de Dieppe du Mérite Maritime, FNMM, section SMA

Michel QUENEL, Bernard MONNIER,

Délégués adjoints de Dieppe.



Rédacteur :

André HAMEL - Délégué de Dieppe de la FNMM section 76 - 44 Rue de la République Dieppe - Tel : 02 35 84 93 26 E-mail : hameland@wanadoo.fr